

**DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU**

Séance du 15 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bénédicte DE TOUZALIN, Vice-Présidente.

Présents : Bénédicte DE TOUZALIN, Christine HUU, Marie-Thérèse BURR, Emmanuel BLANCHARD, Ivain BIGNONET, Nathalie HERSANT,

Gilles MAZA, Françoise DHOTEL, Philippe BIOTEAU, Anne GUICHARD, Joseph GUEPIN, Hélène SIMBILLE

Absents Excusés : Isabelle RAIMBAULT donne pouvoir à MT. BURR, Cécile COCHY-FAURE donne pouvoir à C. HUU, Nadia MAHITUKU donne pouvoir à B. DE TOUZALIN, Martine LAURENDEAU donne pouvoir à F. DHOTEL, Julien LEMARCHAND donne pouvoir à P. BIOTEAU

Absents :

Convocation par mail du 09/06/2026

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 12 - Votants : 17

Approbation du compte administratif – exercice 2025

Vu les articles L. 2121-31 et L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Je vous propose :

- d'approuver le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET CCAS						
LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Excédent ou solde d'exécution		133 877,55 €		21 208,88 €		155 086,43 €
Opérations de l'exercice	1 088 033,22 €	1 065 392,81 €	19 196,36 €	43 203,81 €	1 107 229,58 €	1 108 596,62 €
TOTAUX	1 088 033,22 €	1 199 270,36 €	19 196,36 €	64 412,69 €	1 107 229,58 €	1 263 683,05 €
<i>Résultats de clôture</i>		<i>111 237,14 €</i>		<i>45 216,33 €</i>		<i>156 453,47 €</i>
Restes à réaliser			8 653,86 €		8 653,86 €	
TOTAUX CUMULES		111 237,14 €	8 653,86 €	45 216,33 €	8 653,86 €	156 453,47 €
<i>RESULTATS DEFINITIFS</i>		<i>111 237,14 €</i>		<i>36 562,47 €</i>		<i>147 799,61 €</i>

➤ de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

➤ d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, à :

- un excédent de fonctionnement de..... 111 237,14 €
- un excédent d'investissement (avant intégration des restes à réaliser) de.....45 216,33 €
- un excédent d'investissement (après intégration des restes à réaliser) de.....36 562,47 €
- un excédent global (avant intégration des restes à réaliser) de..... 156 453,47 €
- un excédent global (après intégration des restes à réaliser) de..... 147 799,61 €

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité.

Bénédicte DE TOUZALIN,

Vice-Présidente du C.C.A.S